

AVIS

Changement d'horaires pour les services de la CAFAT



Suite à une réorganisation des services de la mairie, Le Maire informe les administrés qu'à compter du 01 juillet 2021, le bureau CAFAT sera désormais ouvert au public aux jours et heures suivants :

- Lundi de 13H00 à 16H30
- Mercredi de 7H30 à 16H30
- Vendredi de 7H30 à 13H00

Pour permettre la continuité du service, en dehors de ces permanences, les documents peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie en précisant bien votre numéro d'assuré, votre contact téléphonique et le service destinataire du ou des documents.

Le Maire, Pascal VITTORI.